

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU CIJ

14 août 2011 - SEYCHELLES

Présents : M. Jean François BEAULIEU, Président du CIJ
COMORES, MALDIVES, MAYOTTE, LA REUNION, SEYCHELLES

Assistent : M. Eric ARNEPHIE, Commissaire des Jeux
M. Ram LOLLCHAND, CJSOI
M. Alain LASNIER, Secrétaire administratif du CIJ

Le Président ouvre la séance et fait adopter le procès verbal de la réunion du 12 août 2011.

Puis, il est rappelé aux délégations retardataires qu'elles doivent régler, au CNO Mauricien, leur facture pour les médailles du CIJ.

Cahier des Charges :

Le Président donne la parole à M. Solo RAJAONARIVELO qui fait un rappel de la démarche ayant conduit à la rédaction de la proposition du cahier des charges. Dans la forme, le document est adopté.

Des précisions sont apportées après discussions sur l'échéancier des différentes étapes de la procédure du choix du candidat.

D'autre part, il est précisé que, à partir du cahier des charges présenté par l'île dont la candidature aura été retenue, un tableau de suivi des différents engagements tant pour les investissements que pour l'organisation des Jeux sera mis en place par le CIJ.

Contrôle antidopage

M. LARUE précise que 16 contrôles ont été effectués et que l'objectif de 18 contrôles sera atteint avec les deux derniers contrôles actuellement en cours avec le marathon. Tous les pays et les différentes disciplines à l'exception du judo et des sports collectifs (football, basketball et volleyball) ont été contrôlés au moins une fois.

La liste des contrôles effectués sera remise à Monsieur le Président du CIJ.

M. LARUE indique que les échantillons doivent être envoyés pour analyse au laboratoire sud-africain.

Résultats finaux

M. LARUE informe qu'il a l'ensemble des résultats des différentes épreuves pour toutes les disciplines.

Il lui est demandé de fournir les comptes-rendus de CTI qui arrêtent les résultats finaux.

LA REUNION demande l'attribution de la médaille de bronze en catégorie -81kgs à M. Thomas RIVIERE, ce judoka remplissant les conditions pour l'attribution de cette médaille. Le CIJ demande au COJI de remettre une médaille de bronze à la délégation de La Réunion et d'officialiser ce résultat.

Le dossier des résultats définitifs sera transmis à l'ensemble des délégations dès que les tirages seront effectués.

Compte-tenu de la correction en judo et ayant eu connaissance des résultats en marathon, à la demande du Président du CIJ, les membres du CIJ valident l'ensemble des résultats des Jeux des Iles.

Intervention du Commissaire des Jeux :

M. Eric ARNEPHIE fait un rappel sur la cérémonie de clôture qui doit se dérouler le soir à 18h30 au stade de l'Inité.

Il signale également que tous les médaillés d'Or participent à la plantation d'arbres sur ce stade dans le cadre des actions Sport et Développement Durable.

Puis, le commissaire des Jeux prend la parole pour faire un bilan à chaud de ces Jeux. Il constate que l'organisation a pu bénéficier de beaucoup d'aides et de soutien de la part d'amis des Seychelles mais aussi des Seychellois. Il constate que le travail accompli a été une réussite, s'excusant pour les quelques imperfections, car c'était un travail d'équipe avec une volonté commune d'œuvrer pour la Jeunesse de nos îles. Il remercie les membres du CIJ pour leur contribution et pour leur apport à la réussite de ces Jeux, remerciant également les membres des diverses délégations et donne rendez-vous en 2015 à LA REUNION.

Les Maldives interviennent pour féliciter le COJI et le Commissaire des Jeux, le Comité National Olympique des Seychelles pour l'important travail réalisé pour ces Jeux et pour les conditions d'organisation soulignant la satisfaction exprimée par leurs athlètes. IL note que barre a été placée très haute pour les Jeux de 2019, rappelant qu'ils sont candidats et qu'ils souhaitent être à la hauteur de l'organisation seychelloise si les Jeux leur sont confiés.

Maurice se joint aux bonnes paroles des Maldives et remercient toutes les parties prenantes pour la qualité de l'organisation.

Les Comores remercie le COJI et M. Eric ARNEPHIE. Ils soulignent que les Seychelles nous avait promis une grande fête et elle a été au rendez-vous. Ces Jeux ont vu les compétitions la journée et le soir, au village, des liens d'amitié et de compréhension entre les jeunes des îles de l'Océan Indien. C'est une grande réussite du Gouvernement seychellois, du COJI et M. FAHARANE félicite aussi les membres du CIJ qui ont voulu l'organisation de ces jeux pour les sportifs de nos îles avec, au bilan, une amélioration de la qualité des performances et des records qui sont battus.

Pour Mayotte, ces Jeux des îles ont été emprunt de chaleur humaine, de celle qui transcende les hommes et ils adressent toutes leurs félicitations aux Seychellois pour la qualité de ces Jeux.

La Réunion remarque le niveau élevé dans toutes les disciplines avec des compétitions passionnantes. Ils remercient le Commissaire des Jeux, M. Eric ARNEPHIE, et toute son équipe, en particulier le Maire du village et le responsable des transports qui ont été à l'écoute des demandes de la délégation. Ils terminent sur des félicitations aux Seychelles pour leur accueil et leur sourire.

En l'absence de membres du CIJ de Madagascar qui se sont retirés, le Président du CIJ rappelle qu'à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CIJ, il y aura les points suivants :


- Bilan des Jeux
- Election du bureau
- Examen des candidatures

Arrivé au terme de ces 8èmes Jeux, le Président tient à remercier au nom du CIJ l'ensemble des personnes qui ont contribué à faire de ces Jeux une réussite et, tout particulièrement, les Seychellois pour leur accueil et leur gentillesse. Il souligne la formidable leçon sur les valeurs olympiques présentées par les Jeunes du Camp de la Jeunesse. Excellence, Amitié et Respect sont des valeurs indissociables que nous devons tous, nous dirigeants, garder en mémoire pour être exemplaire vis-à-vis de notre Jeunesse car la victoire est celle aussi des liens d'amitié et de fraternité qui doivent se tisser et se renforcer entre nos îles.

Le Président
du CNO des Seychelles

Antonio GOPAL

Le Président



Jean-François BEAULIEU